

## Compte Rendu du Conseil d'Administration du samedi 29 Novembre 2014

*Membres présents* : Pierre Narran, André Renaud, Daniel Delamotte, Roger Brassart, Olivier Nosetti, Michel Le Guen, Roger Riou, Gilles Pouliquen, Gael Huydts, Pierre Gourmelen et Jean-François Le Moing

**Ordre du Jour** : point sur les finances de l'APP  
: calendrier 2015 des activités et RDV  
: questions diverses

*Composition du CA* : FX Bescou souhaite ne plus faire partie du CA, Gilles Pouliquen est volontaire pour y entrer.  
Bureau : composition inchangée.

**Point sur les finances de l'amicale** : Pierre Gourmelen, trésorier, nous informe que l'APP est à ce jour déficitaire de 860 euros, mais la rentrée prévue de 1200 euros (bénévolat du Bout du Monde) va nous laisser un solde positif certain. Des autocollants ronds viennent d'être reçus et ont coûté 600 euros les mille. Une nouvelle plastifieuse a été achetée et il est prévu d'investir dans l'achat d'un nouvel escabeau, l'ancien, devenu dangereux, devant impérativement être remplacé.

### **Calendrier 2015 :**

- présentation des vœux samedi 24 janvier 2015
- révision des extincteurs le samedi 27 juin
- festival du Bout du monde du vendredi 31 juillet au dimanche 2 août
- Assemblée Générale annuelle le samedi 22 août
- visites du matériel de sécurité à bord des bateaux les 16 mai et 11 juillet
- réunions du CA les 7 février, 18 juillet et 26 septembre
- sortie pêche suivie du repas du pêcheur le 15 août
- entretien du local en avril, la date précise sera fixée en fonction de la météo

### **Questions diverses**

Le président va transmettre à la mairie un courrier de remerciements suite à l'envoi par ses services d'un dossier de demande de subvention. L'Amicale, qui bénéficie de l'usage du local, reste fidèle à sa volonté de ne pas demander de subvention à la mairie.

Un conseil portuaire aura lieu le 9 décembre prochain. Notre représentant M. Le Guen et son suppléant R. Riou y feront part de notre désaccord avec les nouveaux tarifs proposés :

\* la taxe d'amarrage augmenterait de 2,3 %, taux plus élevé que l'inflation. De 2007 à 2013 ces tarifs avaient déjà augmenté de 18,5 % !

\* la remise faite aux propriétaires d'un poste à l'année lors d'un grutage passerait de 40 % à 30 % en 2015. Cette remise était de 50 % en 2013, et à ce rythme on peut imaginer qu'elle sera de 0 % dès 2018 ! Pour un bateau de 5,49 M une sortie et mise à l'eau passerait de 72, 24 euros à 82, 47 euros ! (+ 14%)

\* il serait question désormais de prendre en compte la longueur Hors Tout d'un bateau comme base de calcul de la taxe d'amarrage. La longueur HT comprend bout-dehors, chaise hors-bord, hors-bord... La pratique jusqu'ici était de partir de la longueur donnée par le constructeur. Ce ne sont pour l'instant que des propositions, on suivra avec intérêt les décisions prises lors du conseil portuaire, où notre voix n'est que consultative.

L'Amicale a été informée par la FNPPSF du projet mené par Cap au Large et YAD Marine de la création d'un parc de 100 ha, oui, vous avez bien lu, cent hectares, pour l'élevage de moules et

huîtres en suspension. Le parc à moules irait de la pointe Trémet à la pointe des Capucins, occupant donc un site comprenant des herbiers, du maerl, site utilisé par les navigateurs, les pêcheurs mais aussi les plongeurs. Le parc à huîtres irait des Capucins à la Pointe des Espagnols, le long de la rive sud du goulet, créant une gêne certaine pour les bateaux qui ont parfois besoin d'utiliser les contre-courants. L'enquête publique n'aurait pas encore été lancée, mais il va falloir être très vigilant. Une information sur ce projet sera bientôt faite sur nos panneaux d'affichage.

L'Europe a lancé l'idée d'une réglementation de la pêche plaisance avec la disposition **1 bar par jour et par pêcheur**. Une pétition contre cette mesure, lancée par la FNPPSF et d'autres fédérations est en cours sur internet, il est bien sûr souhaitable qu'un maximum de pêcheurs plaisanciers la signent. L'adresse internet est la suivante :

<http://www.mesopinions.com/petition/politique/quota-peche-loisir-1-bar-jour/13154>

Séance levée à 11h30